

Approbation n° 26-331 du 2 septembre 2026

Société : CARMILA

Supplément au prospectus de base approuvé à l'occasion d'un programme d'admission de titres de créance pour un montant nominal maximum de 1.500.000.000 €.

Nota :

Le supplément fait référence au prospectus de base qui a reçu le numéro d'approbation 25-452 le 21 novembre 2025, aux suppléments qui ont reçu les numéros d'approbation 26-051 le 9 mars 2026, 26-074 le 2 avril 2026, 26-211 le 22 juin 2026 et incorpore par référence certaines sections du rapport financier semestriel 2026 ainsi que le rapport d'examen limité des commissaires aux comptes.